

L'AGENCEMENT THÈME – RHÈME À L'ÉCHELLE DE L'ÉNONCÉ DANS LE ROMAN VERS 1530

Pascale MOUNIER
Université de Caen

RÉSUMÉ

La notion d'« énoncé », définie comme une unité de discours articulant un thème et un rhème, a l'avantage de constituer un niveau d'analyse englobant pour l'étude de la phrase et de la période en diachronie. Dans le roman vers 1530, c'est-à-dire à une époque où le style narratif est caractérisé par une cohésion syntaxique limitée et une liaison forte des faits et des idées, on peut identifier trois types d'énoncés. Des passages empruntés à différents sous-genres romanesques montrent qu'en dépit de ce que l'on pense parfois, un effet phrastique et un effet périodique apparaissent en français à date précoce.

ABSTRACT

The notion of « utterance », defined as a unit of discourse articulating a theme and a rheme, has the advantage of constituting an encompassing level of analysis for study of sentence and period in diachrony. In the French novel around 1530, that is to say at a time when narrative style is characterized by a limited syntactic cohesion and a strong connection of facts and ideas, it is possible to identify three types of utterances. Passages borrowed from different novelistic subgenres show that despite what we sometimes think a sentence effect and a periodic effect appear in French at an early date.

À Jean Lecointe

On ne peut appliquer sans précaution les définitions modernes de la phrase et de la période à la production littéraire de la Renaissance. La phrase n'est pas pensée en tant que telle dans la théorie grammaticale et rhétorique de l'époque : elle est confondue avec la période. La terminologie utilisée quand il est question de la segmentation du discours en parties révèle en outre la carence d'une conceptualisation ferme de la *periodos* ou du *periodus*

chez les Anciens. Chez Aristote, Cicéron, Quintilien et Hermogène la notion, qui ne fait pas l'objet d'analyses en soi, renvoie à une unité respiratoire formant un tout au plan du raisonnement. Étienne Dolet en 1540, Louis Meigret en 1550 et Ramus en 1555 utilisent les termes *clause*, *periode* et *sentence* de manière en partie aléatoire pour désigner la belle phrase, qu'ils approchent d'un point de vue avant tout sémantico-logique et accessoirement syntaxique et mélodique (Skupien Dekens 2009 : 243-247). La « periode », « clause » ou « clausule » développe un argument complet, n'excède pas deux ou trois « membres », est interrompue par des signes de ponctuation – à valeur faible entre les membres et à valeur forte à la fin – et est prononcée d'un seul souffle. L'approche la plus élaborée de la période se trouve dans la *Rhetorica* de Georges de Trébizonde, écrite en grec en 1445 et traduite en latin en 1540 (Lecoinge 1993 : 605-609, Skupien Dekens 2009 : 149-150) : l'« unité organique (*dependentia*) » qui lie toutes les membres entre eux se traduit par une tenue en haleine du locuteur jusqu'à la résolution complète du sens¹. Autrement dit, l'approche de la phrase au XVI^e siècle est lacunaire, comme l'atteste la polyvalence d'emploi des substantifs *oraison* ou *phrase*, qui ont à la fois le sens courant de « mot » ou de « parole » et l'acception technique d'« ensemble du discours » ou de « style », et essentiellement fondée sur des critères oratoires (Millet 1997). On s'intéresse alors à la phrase périodique, pas encore au schéma organisationnel de la proposition, comme le feront les grammairiens de Port-Royal ; on ne se préoccupe pas même, comme bientôt Vaugelas et les autres remarqueurs, de la nature des constituants initiaux et finaux des unités².

Il n'est pourtant pas impossible de voir la phrase et la période modernes à l'œuvre dans des textes de l'époque, contemporains ou non de surcroît des prémisses de la réflexion en français sur les deux notions. La pratique est d'emblée plus avancée que la théorie au XVI^e siècle, comme en témoignent deux phénomènes particuliers. La production littéraire subit d'abord l'influence de la période latine. Alors qu'au XV^e siècle les écrivains et les traducteurs imitent de manière relativement maladroitement le phrasé d'obédience

¹ Voir la traduction du passage principal par J. Lecoinge (1993 : 608) : « On ne peut douter que la véhémence de la période (*circuitum*) ne dépende de la brièveté de ses clausules, et de l'unité organique de tous les membres (*inter se membrorum omnium dependentiam*), telle que le souffle ne puisse se reposer à la fin de l'un des membres, mais semble contraint de prononcer intégralement la phrase. » La brièveté de la fin que demande ici le rhétoricien est en rapport avec la longueur des parties : plus les membres sont longs, plus la tension de la période est forte.

² G. Siouffi (1997) montre que la conceptualisation syntaxique de la phrase qui apparaît à la fin du XVIII^e siècle dans la grammaire (Seguin 1993) a été préparée dans la première partie du XVII^e siècle par un déplacement partiel de la réflexion du terrain de l'expérience intuitive de l'élaboration et de la prononciation du discours vers celui de la nature des bornes et des liaisons internes de la « période ». Les remarqueurs ont ainsi hérité de la théorie humaniste de la « clause » et y ont adjoint des recommandations sur l'usage des connecteurs.

cicéronienne, à partir des années 1510 et jusqu'en 1550 environ certains auteurs s'attachent à réaliser la *junctura* en s'inspirant éventuellement d'œuvres italiennes contemporaines³. Indépendamment du canon d'écriture retenu, les usages graphiques des auteurs et des imprimeurs sont ensuite révélateurs d'une attention à l'organisation en membres. Avant que, dans *La Manière de bien traduire d'une langue en aultre* , Dolet ne relie explicitement la structure de la « période » ou « clause » à la présence de pauses intermédiaires et finales, les ponctuateurs sont déjà à même de souligner les césures internes du discours. Ils possèdent des valeurs propres selon les habitudes orthotypographiques du copiste ou de l'atelier d'imprimerie, le genre du texte et les particularités énonciatives du passage envisagé⁴. La phrase et la période ne sont pas encore exclusivement délimitées par une majuscule initiale et un point final⁵ ; mais elles sont d'autant plus soutenues dans leur constitution que le système ponctuatif du manuscrit ou de l'imprimé considéré est homogène. Il existe ainsi une pluralité de schémas phrastiques et périodiques à la Renaissance : selon le type de texte et le moment que l'on considère, les membres de la période ont une amplitude et une connexité spécifiques. Pour repérer et étudier les ensembles organisés autour d'un prédicat verbal, il faut mobiliser des critères sémantiques, syntaxiques, graphiques et rythmiques d'une manière en partie différente de celle d'aujourd'hui : on doit privilégier à notre sens la progression informationnelle du discours. L'analyse des rhétoriciens et des grammairiens du temps invite à le faire : la « clause » est alors sentie avant tout comme une unité de sens. Phrases et périodes sont en somme des énoncés, c'est-à-dire des séquences

³ La prégnance du moule périodique sur la phrase se fait sentir de façon disparate et progressive en français jusqu'en 1540, J. Lecointe (1993 : 616-618) montre qu'un dizain de Marot de 1532 contient de courts membres adjoints les uns aux autres, tandis qu'un dizain de Maurice Scève de 1544 présente des résolutions sémantiques partielles et une clôture du raisonnement dans la pointe.

⁴ Jusqu'à la fin des années 1530 la tendance dans l'usage de la ponctuation est à la diversité quantitative et qualitative : le développement de l'imprimerie n'a pas encore unifié les pratiques (Lavrentiev 2011). Vient ensuite une amorce de régularisation sous l'influence des manuels à destination des gens du livre, régulièrement secondés dans leur tâche par les auteurs. L'édition de 1537 d'*Electra* de Lazare de Baïf possède ainsi plus de ponctuateurs à caractère syntaxique ou intonatif que le manuscrit de 1525 de la tragédie, où la barre oblique signale la césure des vers ou une rupture énonciative (Halévy 2011).

⁵ J.-P. Seguin (2003) repère la mise en place de la fonction délimitative du point pour des structures sémantiquement et syntaxiquement achevées dans des récits de voyage publiés entre 1603 et 1636. B. Combettes confirme dans le présent numéro la périodisation, montrant l'appui que prend La Bruyère sur la valeur de plus en plus stable du point de fin au cours du XVII^e siècle pour réaliser des hyperbates. Le choix de C. Skupien Dekens (2009 : 248) de n'étudier dans la traduction de la Bible de Sébastien Castellion publiée en 1555 que les énoncés ouverts par une majuscule et fermés par un point pose fait du coup problème, du moins de notre point de vue.

assumées par un locuteur articulant un rhème à un thème, une donnée neuve à un référent connu.

Nous envisagerons à cette échelle logique d'analyse un ensemble de romans rédigés vers 1530. Les sept œuvres en question sont des récits d'aventures ou d'amour composés ou traduits en français avant que des romans comme *Amadis* ne se donnent pour patron la seule période pseudocicéronienne. Le corpus se situe en effet à un moment d'hésitation du point de vue de l'organisation de la phrase narrative entre le principe de l'accumulation, hérité du moyen français, celui de l'imbrication, phénomène engageant le français sur la voie de la syntactisation, et celui de la jointure artificielle de l'*oratio* antique, qui commence à être sentie comme une marque d'élégance extrême. La question se pose ainsi de la nature et de la forme des unités pertinentes de discours dans le récit en français à un moment où les conteurs cherchent des voies pour imiter le modèle latin. Nous verrons que l'agencement thème-rhème produit en l'occurrence trois types d'énoncés : deux de type phrastique, un troisième de type périodique, de niveau supraphrastique.

1. ÉNONCÉ À RAPPEL THÉMATIQUE : LA PHRASE LIÉE

Le genre narratif est réputé conservateur à la Renaissance. L'impératif de continuité thématique apparu dans la prose chevaleresque et historique en moyen français se maintient de fait largement sous la plume de Pierre Sala, de Rabelais et de Gilles Corrozet, auteurs respectifs de *Tristan*, adaptation libre des versions en prose de *Tristan* et de *Lancelot* du XIII^e siècle rédigée entre 1526 et 1529 et restée manuscrite, de *Pantagruel* et *Gargantua*, publiés vers 1532 et 1535, et de *Richart sans paour*, mise en prose d'un roman médiéval publiée vers 1530. Il se trouve aussi dans les traductions françaises de *Fiammetta* de Boccace et d'*Urbano*, deux romans italiens du XIV^e siècle, et de *Grimalte y Gradissa* de Juan de Flores, roman espagnol du XV^e siècle : un traducteur anonyme, Maurice Scève et Claudine Scève fondent entre 1531 et 1535 dans le moule de la phrase liée la prose plus ou moins latinisante du texte source. La tendance du récit en vernaculaire à la mise en rapport forte des faits et des idées, correspondant peut-être à un « besoin profond » des hommes de l'époque de chronologie et de logique (Lorian 1973 : 142), se manifeste en l'occurrence par la présence de syntagmes anaphoriques et de connecteurs interphrastiques en zone préverbale.

1.1. La continuité référentielle

Le rappel d'un référent placé dans le contexte antérieur de la phrase donne lieu à une structure en thème-rhème où le thème est systématiquement positionné en tête d'énoncé et lié à un élément déjà présenté. Les deux ordres des mots récurrents aux XIV^e et XV^e siècles perdurent à l'époque : le

schéma XSV situe en position initiale un circonstant, un caractérisant ou un connecteur renvoyant à un référent de l'énoncé de gauche en le rendant saillant, et l'agencement SVX concentre sur le sujet du verbe tout le contenu thématique (Combettes 2007). Cette structure syntactico-logique se traduit massivement dans la prose narrative par des phénomènes de progression à thème constant ou à thème linéaire. Dans le premier cas un référent voit ses aspects déclinés dans une suite de phrases sous forme d'éléments rhématiques ; dans le second le thème de chaque nouvelle phrase est constitué par le rhème de celle qui la précède (Combettes 2007, Lehmann 2007).

Le relatif dit « de liaison » joue en particulier un rôle privilégié de représentation d'un GN ou d'une partie de phrase : un pronom comme *lequel*, inconnu du latin, a la capacité de porter des marques de genre et de nombre, ce qui permet le cas échéant de lever l'ambiguïté sur son antécédent, et de le rattacher à un terme ou un ensemble de termes proches. Selon sa forme il a une valeur anaphorique totale ou partielle :

- (1) Ainsi comme l'enfant crioit ainsi haultement, à tant va venir Richard sans paour / *lequel* comme il cuydoit avant passer et que son cheval marchoit par dessoubz l'arbre *il* ouyt la voix de l'ennemy qui dessus l'arbre estoit en la forme d'ung enfant / *dont* tout aussi tost qu'il entendit la voix de l'enfant incontinent descendit de son cheval à terre et osta ses esperons sans attendre en aucune maniere⁶. / (*Richart sans paour*, chap. [2], f. A2 v^o)

« Lequel » est ici coréférent à « Richard sans paour », tandis que « dont », qui reprend l'ensemble du segment « il ouyt la voix... d'ung enfant », a une valeur résomptive et consécutive. Le passage convertit l'information nouvelle d'un énoncé en élément connu du suivant : Richard, personnage introduit par la phrase 1 au moyen d'une inversion du sujet et du verbe, devient le sujet de la phrase 2 et se trouve repris par le pronom *il* après un complément temporel ; le fait d'entendre un enfant crier dans un arbre devient le cadre temporel et causatif de l'action de descendre de cheval puis d'ôter ses éperons apparaissant dans la phrase 3⁷. La progression thématique suit ainsi la succession contingente des faits dans l'histoire : ce

⁶ Ici et ensuite nous marquons le découpage des phrases par le signe /. Nous restituerons la ponctuation du manuscrit de *Tristan*, alors que l'édition critique (éd. Verchère 2008) la modernise ; dans le texte un point suivi d'une minuscule et une majuscule non précédée d'un point équivalent au point actuel, autrement dit à une pause forte ; nous rendons le signe / par une virgule ou par un point selon qu'il est suivi par une minuscule ou par une majuscule. Nous suivrons aussi la ponctuation des imprimés, en rendant au besoin le signe typographique / par une virgule.

⁷ On peut hésiter sur le découpage dans une ou deux phrases du membre « dont tout aussi tost... en aucune manière ». L'absence de ponctuant avant le coordonnant *et* invite à y voir un seul énoncé.

que l'on peut appeler l'ordre « mimétique » de la phrase narrative domine à l'époque (Mounier 2009).

Les subordonnées temporelles ou consécutives postposées au verbe amenant un nouveau fait ont un fonctionnement similaire à celui des subordonnées relatives. Le GV y renvoie à un procès de premier plan au même titre que celui des groupes recteurs ou indépendants⁸. Chaque segment ouvert par une conjonction comme *jusques à tant que* ou une locution conjonctive comme *si bien que* réalise ainsi une structure thème-rhème à laquelle on peut donner un statut phrastique :

- (2) Ce faict et bergiers et bergieres feirent chere lye avecques ces fouaces et beaulx raisins, / et se rigollerent ensemble au son de la belle bouzine : se mocquans de ces beaux fouaciers glorieux, qui avoient trouvé maleencontre, par faulte de s'estre seigneur de la bonne main au matin. / Et avec gros raisins chenins estuverent les jambes de Forgier mignonement, / *si bien qu'il feut tantost guery.* / (*Gargantua*, chap. 23, f. F6 v°)

Les trois premiers énoncés ont le même sujet exprimé, « et bergiers et bergieres », dont les actions sont déclinées dans des phrases coordonnées par *et*. La phrase 4 introduit un nouveau référent, Forgier ; mais malgré l'ambiguïté référentielle possible, le nouveau thème apparaît sous la forme d'un clitique de troisième personne qui anaphorise partiellement l'objet direct du verbe de la phrase de gauche. Par rapport aux relatifs de liaison les conjonctions indiquant une durée et une fin ou une conséquence ont par ailleurs un effet expressif : elles donnent une certaine intensité à l'apparition d'un événement ou d'une émotion, comme le confirme la présence de l'adverbe *tantost* dans la phrase 4.

Les formes en *-ant*, qui existent en moyen français mais connaissent un fort développement à partir de la fin du XV^e siècle et un pic d'utilisation au XVI^e siècle, ont aussi un rôle dans la répartition des actions entre le premier et le second plan du récit. Placé entre le sujet et le verbe dans une configuration SXV, le participe dans sa forme inaccomplie a pour incidence le sujet et renvoie d'un point de vue logique à un état ou une circonstance du procès exprimé par le verbe (Combettes 2003) ; dans sa forme accomplie, la forme adjectivale livre un fait antérieur à celui du procès principal⁹. Dans les citations (3), (4) et (5), les participes « mandez », « ryans » et

⁸ Ce que nous proposons d'appeler la « relative apposée à valeur narrative » (Mounier 2011) se distingue de la relative explicative à un temps accompli, comme le plus-que-parfait. La première participe à l'avancée de la trame événementielle, tandis que la seconde renvoie à l'arrière-plan narratif.

⁹ Le procès principal apparaît dans les deux cas comme conditionné par celui de la prédication seconde. La nature verbale de la forme en *-ant* établit en effet une parenté entre le participe et la circonstancielle à valeur temporelle et causale (Combettes 2003 : 12-13). Quoiqu'elle soit incidente au sujet du verbe, elle permet de construire l'arrière-plan narratif.

« esperonnant », qui portent syntaxiquement sur un sujet situé à gauche, introduisent une action de second plan :

- (3) Et entre les aultres les quatre derniers ambassadeurs du Souldan à l'Empereur *mandez*, semblablement à le veoir y allerent. / (*Urbain*, chap. [9], p. 189)
- (4) Et Blandicio, et ses aultres freres quasi *ryans* à aultre part que à ce tresor n'avoyent leurs yeulx, semblant le court terme durer bien mille ans jusques à tant qu'il seroit en leur povoir entre eulx mesmes ledict grand tresor despartyr. / (*Urbain*, chap. [14], p. 211)
- (5) Et luy devers les voix le cheval *esperonnant*, en peu d'heure en grant feste ensemble arriverent, / *donnant* à sa longue demeure en coulourées mensonges nouvelle occasion. / (*Urbain*, chap. [4], p. 157)
- (6) En ce disant ouyt la letanie et les mementos des prebstres qui portoient sa femme en terre : / dont laissa son bon propos et tout soubdain fut ravi ailleurs : / *disant*, / [...]. (*Pantagruel*, chap. 3, f. B3 v°)

L'apport informatif sur le sujet de type nominal ou pronominal se fait en deux temps, par un participe à valeur de rhème second et par un verbe conjugué à un temps fini. Le sujet du verbe n'est pas exprimé, signe de sa présence dans la mémoire du locuteur, ce qui peut conduire à des disjonctions syntaxiques quand l'agent du contrôleur du participe n'est pas le même que celui du verbe. En (5) le pronom de rappel « luy » est ainsi le support d'« esperonnant » ; mais il renvoie en partie seulement au référent du sujet non exprimé d'« arriverent » ; d'où l'insertion devant le verbe de l'adverbe « ensemble ». Quand elle est placée en apposition à droite du verbe principal, la forme en *-ant* fonctionne par ailleurs comme une relance intraphrasique. Qu'elle renvoie ou non à une action, elle crée une rupture atténuée par rapport au rhème principal : elle semble plus incidente au verbe qu'au sujet de celui-ci et entretient un rapport consécutif ou explicatif avec le procès de premier plan. Le participe présent prend dans certains cas une valeur quasi-temporelle, en particulier lorsque la construction détachée, supportant le contenu rhématique principal à la manière d'un verbe à un temps fini, livre un rhème de premier plan. Le groupe ouvert par le participe a alors un fonctionnement proche de celui des relatives à valeur narrative et des temporelles ou consécutives postposées au groupe recteur et fait du participe un rhème de premier plan informationnel. Les passages (5) et (6) présentent ainsi un propos tenu après la réalisation du procès principal¹⁰.

Les reprises lexicales ou sémantiques constituent un autre outil d'avancée à courte distance des phrases. En (1), la phrase 3 s'ouvre sur « tout aussi tost

¹⁰ On peut ainsi interpréter les groupes ouverts par « donnant » et par « disant » comme de véritables phrases. Dans l'extrait (4), celui qui commence par « semblant » précédé d'une virgule peut être interprétée comme une proposition participiale.

qu'il entendit la voix de l'enfant », qui rappelle quasi-littéralement le complément temporel « ainsi comme l'enfant croit ainsi haultement » de la phrase 1, positionné lui aussi en zone initiale. En (7), un polyptote permet d'assurer la conversion d'un élément rhématique d'une phrase en élément thématique de la suivante :

- (7) Et quant je fuz levée avecques les aultres retournay mon œil / qui rancontra le sien demonstrent que le *departement* estoit ennuyeux, / de là nous *despartismes* avecques douloureux sospirs. / (*Flammette*, chap. 1, f. 8 v°)

La progression à thème linéaire est médiatisée par la perception du *je* dans la mesure où la narratrice rapporte qu'elle a effectué un balayage optique, qu'elle a vu son amant dépité puis qu'elle et celui-ci s'en sont allés tristement. Au lieu d'une seule phrase hypotactique, trois phrases brèves s'enchaînent ici à par reprises immédiates.

1.2. La liaison additive

Les relations entre les phrases sont presque systématiquement soulignées par des termes à valeur d'addition chronologique ou argumentative. Le nombre important de ce type de connecteurs à l'initiale prouve le souci des conteurs de maintenir une continuité dans la chaîne du discours. Parmi les mots-outils hérités de l'ancienne langue, les adverbes *si*, *ainsi*, *puis* et *or* ont un rôle segmentatif relativement marqué, lié à leur poids sémantique. La copule de coordination *et* a en revanche la propriété d'enchaîner à la fois des constituants et des énoncés :

- (8) *si* s'apuent sur leurs espées, toutesfoys regardans l'un l'autre comment font mortelz enemyz / *Si* commence premier à parler le bon chevalier estrange et dit à Tristan qu'il ne cognoissoit, / (*Tristan*, chap. [2], p. 105)
- (9) *Et* ainsi feirent leur appoinctement et se despartirent l'un de l'autre, / *mais* ce ne fut pas sans grans larmes. / Lancelot print son chemyn suyvnt le roi Artus tousjours d'une demye journée / *Et* fait tant qu'il aprocha de Camelot / *Et* quant il fut près il se delibera de laisser son caparrasson, / *Si* se vint aprocher d'une maison d'un pouvre laboureur *et* luy donna sa despoille de son froc et caparasson / Dont le pouvre fut moult joyeux et le remercia grandement / *Et* Lancelot tourna en erre en la guyse d'un chevalier. / (*Tristan*, chap. [22], p. 252-253)
- (10) *Puis* Richard print le corps du geant et à grand travail le porta sus le bout du port et en ce lieu de la mer le getta / *puis* retourna au lieu de la bataille et là se reposa la nuyt qui fort approchoit. / (*Richart sans paour*, chap. [21], f. E3 v°)

Le repérage du découpage des phrases de ce type de passages pose problème pour un lecteur actuel. Alors que *si* et *mais* sont presque systématiquement précédés d'un ponctuant, *et* apparaît ici soit après un point, soit

après une virgule, soit sans signe graphique. C'est une cheville de liaison atténuée par rapport aux adverbes à valeur logique, qui nécessitent la présence d'un soutien ponctuatif pour assumer un rôle de lien interphrastique. La progression à thème constant de l'extrait (10) semble produire dès lors deux phrases à rhèmes multiples coordonnés, quoique l'absence de virgule ou de point devant le second *puis* et de reprise du sujet « Richard » par un clitique devant « retourna » atténue la rupture entre elles. Dans la citation (9), l'ordre mimétique du récit donne lieu à beaucoup plus d'énoncés, ouverts par le même *et* ou par *mais*, quand le narrateur établit une opposition entre les actions de deux personnages, ou encore par *dont*, quand l'agent des actions change.

Les outils à fonction d'enchâssement contribuent aussi à faire avancer le discours par paliers. Le relatif de liaison, la conjonction de subordination à valeur d'achèvement temporel ou de conséquence et le participe présent en position postverbale jouent en effet souvent un rôle de démarcateur de phrases. Présents massivement en moyen français, *lequel* et ses formes contractées, *ce que* ou *ce qui* et *dont* ont en effet surtout une valeur anaphorique en tête d'une relative appositive de premier plan. Les locutions conjonctives du type *jusques à ce que* et *si bien que* ont aussi une faible fonction de hiérarchisation quand elles ouvrent un groupe contenant un rhème de premier plan. Se substituant progressivement aux adverbes initiaux comme *si* et *illec* dans la prose narrative à partir du XV^e siècle (Brucker 1986), le participe noyau de construction détachée à valeur narrative placée à droite du verbe effectue quant à lui plus souplement une relance rhématique après un énoncé apparemment achevé. Quoique introduite en français par imitation du latin¹¹, la forme en *-ant* renvoyant à un procès postérieur à celui du prédicat principal n'unit pas des phrases comme pourrait le faire l'hypotaxe : elle équivaut dans l'emploi qui nous occupe à une forme verbale personnelle. Elle contribue ainsi avec les deux autres pseudo-subordonnants à faire perdurer le style accumulatif du récit médiéval (Lecointe 1997, Brucker 1986 : 136)¹².

Les trois types d'addition de formation savante, d'inspiration latine en l'occurrence pour le relatif de liaison et la forme en *-ant*, offrent un relais

¹¹ Selon J. Lecointe (1997 : 13-14) le « style en *-ant* » provient d'un emprunt à la syntaxe latine tardive, spécialement à la pratique médio-latine de l'histoire du XIII^e siècle, *via* les chroniques italiennes des XIII^e et XIV^e siècles. Alors que les historiens français ont développé à partir du XI^e siècle une tendance à segmenter les énoncés en unités indépendantes, ceux d'Italie ont imité la structure hiérarchisée de l'*oratio* antique en substituant le gérondif au participe. La prégnance du modèle historique aboutit à l'usage de plus en plus massif des formes en *-ant* chez les conteurs français à partir des années 1520.

¹² A. Lorian (1973 : 141) place aussi la subordination aux côtés de la coordination et de la corrélation parmi les outils de ce qu'il appelle la « tendance analytique » du style narratif du XVI^e siècle. Mais il ne distingue pas assez entre les différents types de subordonnées.

avantageux aux particules et adverbess de l'ancienne langue¹³. Les textes les emploient en complémentarité avec ces derniers :

- (11) *Ceste desconfite gygantale parachevée* Pantagruel se retira au lieu des flacons, et appella Panurge, et les aultres, / *lesquelz* se rendirent à luy sains et saulves, excepté Eusthenes qu'ung des geans avoit esgraphigné quelque peu au visaige, ainsi qu'il l'esgorgetoit. Et Epistemon qui ne comparoit poinct. / *Dont* Pantagruel fut si dolent qu'il se voulut tuer soy mesmes, / *mais* Panurge luy dist. / (*Pantagruel*, chap. 21, f. P v°)
- (12) *Ainsi* furent assez long temps / *Jusques au poinct* qu'ilz aperceurent que temps estoit de despartir. / *si* s'afeublarent de leurs manteaulx sans armes fors que leurs espées, / Tristan meist l'arpe soubz l'eisselle / *Et* Lancelot dit à Bohors qu'il les atendit en la chambre et qu'il ne bougeast de leans jusques à ce qu'ilz soient de retour / *et* il feit son commandement / *Or* s'en allarent les deux chevaliers sans estre de nulz congneuz et s'en entrarent au palays. / Le roy estoit desja couché pource qu'il estoit assez tard. (*Tristan*, chap. [24], p. 265)
- (13) Moy estant au lict au costé de mon cher mary fuz taisible longue espace de temps, *recordant* et *rememorant* en mes douloureuses, pensées le temps passé tant de joye et de plaisir comme de ennuitz et douleurs, et mesmement quand je pensoys avoir perdu Pamphile pour une aultre dame nouvelle. (*Flammette*, chap. 6, f. 77 v°-78)

En (11) les relatifs *lesquels* et *dont* bornent à l'initiale deux phrases livrant une information sur un événement postérieur à celui du contexte de gauche. En (12) *jusques au poinct que* fonctionne de même comme une particule coordonnante sans assumer cependant de rôle syntaxique dans la phrase ; par rapport à *ainsi* et *or*, la locution à valeur de continuité temporelle souligne l'accomplissement de l'action de la phrase de gauche à son terme. L'identification de la valeur logique des formes en *-ant* demande pour sa part plus de réflexion. Le procès exprimé par les participes coordonnés « recordant » et « rememorant » de l'extrait (13) semblant concomitant à celui de « fuz taisible », on peut interpréter le segment qu'ils ouvrent comme un rhème second postposé au verbe plutôt que comme un groupe participial détaché de premier plan¹⁴. La connexion à gauche des phrases est ainsi moins nettement marquée par des subordonnants que par des coordonnants simples.

La phrase liée domine donc la prose narrative au moins jusqu'en 1530 en français. Dans tous les romans le principe de la continuité référentielle, qui gomme les ruptures thématiques et met en retrait les informations neuves, a

¹³ Combinés entre eux, ils évitent en particulier l'effet de monotonie que peuvent produire des subordonnées temporelles et des relatives « en escalier », qui abondent en moyen français (Buridant 1997 : 329).

¹⁴ Voir de même la valeur caractérisante de « demonstrant » dans la citation (7).

tendance à augmenter la cohésion textuelle mais à diminuer celle des énoncés. On pourrait dire que le degré de soudure du discours est inversement proportionnel à celui des membres. Reliée à celle qui la précède par un terme anaphorique ou un connecteur, la phrase dépend du contexte antérieur et est peu bornée à sa fin. Elle a une connexité limitée d'un point de vue interne et une faible autonomie au plan externe.

2. ÉNONCÉ À RUPTURE RHÉMATIQUE : LA PHRASE IMBRIQUÉE

La complexification syntaxique progressive des énoncés peut servir de point d'appui à une mise en avant de la nouveauté du rhème au début du XVI^e siècle. Sous l'influence de la période hypotactique latine, l'imbrication devient en effet un nouveau modèle d'agencement phrastique¹⁵. Les énoncés courts que le récit médiéval enchaînait de manière monotone sont ici fondus dans une structure plus grande cherchant à éveiller l'intérêt par le retardement d'un élément attendu. Selon le degré d'enchâssement des parties de la phrase, la rupture rhématique est plus ou moins marquée.

2.1. Le positionnement d'une participiale à l'initiale

Les participes détachés à contrôleur distinct du sujet du verbe ont une valeur suspensive partielle quand ils se situent en première partie d'énoncé. Ils sont le noyau syntaxique d'une « proposition », c'est-à-dire d'une sous-phrase, servant de cadre chronologique ou logique à la prédication principale. Plus la participiale est ample et moins elle contient de termes anaphoriques, plus elle prend un caractère thématique et constitue la proposition principale en rhème. Selon sa position sur l'échelle de gradualité de l'autonomie à gauche la proposition réduite constitue un thème plus ou moins lié à ce qui précède et qui fait plus ou moins attendre l'information contenue dans la proposition principale.

La participiale à valeur de postériorité, très présente dans le corpus, a en l'occurrence une valeur dilatoire limitée. Le membre « Ceste desconfite

¹⁵ A. Lorian (1973 : 139-270) caractérise ce qu'il appelle la « phrase imbriquée » des humanistes par une double tendance stylistique : analytique et synthétique. La première consiste dans la précision « excessivement explicite » des relations entre les constituants, par l'usage de la coordination, de la subordination et de la corrélation, et la seconde dans la densité, par l'emboîtement des énoncés au moyen de la mise en facteur commun du GV ou de l'emploi des propositions infinitive et participiale et du participe conjoint au GN. Par « imbrication » le critique entend surtout la mise en relation au plan logique, alors que nous considérons la notion d'un point de vue syntaxique. Nous dirions qu'il existe deux styles concurrents dans la prose narrative de l'époque, qui ne recoupent qu'en partie les tendances qu'il repère : l'un de type accumulatif et l'autre de type imbriqué. J. Lecoindre (1993 : 607) tient aussi à distinguer l'« imbrication banale » de l'« imbrication 'docte' ». A. Lorian (1973 : 261) estime cependant à juste titre qu'en 1550 la prose française a complètement assimilé la syntaxe latine.

gygantale parachevée » du passage (11) renvoie fortement au contexte de gauche, tandis que « Ce fait » de l'extrait (2) équivaut presque à un connecteur adverbial du type de *si* ou *puis*. En (14) et en (15) les participes passés sont davantage tournés vers le verbe à un temps fini :

- (14) *Les lettres dictées et signées*, Grandgouzier ordonna que Ulrich Gallet, maistre de ses requestes homme saige et discret, duquel en divers et contencieux affaires il avoyt esprouvé la vertus et bon advys allast devers Picrochole, pour luy remonstrer ce que par eulx avoit esté decreté. / (*Gargantua*, chap. 28, f. G4 v°)
- (15) Ce pendant fut finy l'office solennelle, / et ja mes compaignes estoient levées / et *congneu* qu'il falloit partir, à grand peine retiray mon esperit qui vacquoit autour du plaisant et aymé jeune ymage. / (*Flammette*, chap. 1, f. 8 v°)
- (16) En telles parolles et pensées *me destorsant* et *retournant* par mouvemens desordonnez et impetueusement, sur le lict estoys plus que si je fusse passionnée par collericque ou illiacque passion. / (*Flammette*, chap. 6, f. 77 v°)

L'analyse de la fonction syntaxique de « congneu » se fait dans la dynamique discursive. On perçoit dans « et congneu... jeune ymage » de la citation (15) d'abord une phrase liée dans la continuité des deux précédentes puis, à rétrolecture, une phrase ouverte par une participiale dont le sujet est la complétive « il falloit partir »¹⁶. En (16), l'ajustement de la fonction syntaxique et de la valeur logique des deux formes en *-ant* se fait après l'apparition du verbe : malgré la présence d'une virgule après « impetueusement », on peut se demander *a posteriori* si « me destorsant » et « retournant », qui apparaissent d'abord comme des participes détachés portant sur un sujet non exprimé et apportent une information de type causal, ne forment pas avec « estoys » une périphrase à valeur durative. Quoiqu'ils soient orientés vers le verbe, ces participes n'ont pas une valeur pleinement verbale. Même en (15) « congneu » fonctionne partiellement comme un adjectif, ce qui limite l'effet de détachement en proposition participiale du groupe qu'il régit.

2.2. La subordination à effet d'attente

La présence de deux membres phrastiques bien identifiables, un groupe recteur et un groupe régi pleinement propositionnels, souligne la rupture rhématique. L'effet est à nouveau atténué dans le cas des infinitives et des participes rhématiques de premier plan :

¹⁶ Vu la valeur prospective de « ja », on aurait pu avoir une imbrication des phrases 2 et 3 au moyen de subordonnées coordonnées : *Tandis que mes compaignes étaient levées et après que j'eus compris qu'il..., je retirai...*

- (17) « Et de certain *je l'ay* plusieurs foys encores *veu* assembler plusieurs chevaliers et nobles barons à son secret, et estroict conseil, pour vouloir son grand exercice contre vous mal disposé delaisser : / et la plus part de eulx de ce mal contens, le priant que telle entreprinse leur laissast suyvir, pour à altruy donner exemple. / » (*Urbain*, chap. [11], p. 197-199)

La complétive à l'infinitif « assembler... delaisser » et le groupe régi par un participe « le priant que... exemple », que l'on peut interpréter comme un des attributs de l'objet « la plus part de eulx », complètent le verbe *veoir* au passé composé. La faible démarcation entre la proposition pleine et les propositions réduites qui la complètent limite l'attente de l'information neuve. Les deux phrases restent en outre en partie ouvertes, sans borne marquée à leur fin : la phrase 1 paraît un temps se prolonger dans le segment « et la plus part de eulx... mal contens » par l'ellipse du verbe de perception après le coordonnant, tandis que dans la phrase 2 la virgule après « mal contens » a tendance à disjoindre « priant » de l'objet de *veoir* et pourrait faire interpréter le participe comme le noyau d'une nouvelle phrase si le procès n'était concomitant à celui du verbe.

Dans les cas de subordination par un mot subordonnant explicite la construction syntaxique se met tout à fait au service de la suspension de l'apport informationnel. Mieux que les locutions comme *plus que*, qui apparaît dans l'extrait (16), les locutions conjonctives corrélatives créent une tension forte entre la proposition rectrice, où le premier constituant joue un rôle syntaxique, et la proposition régie :

- (18) À l'heure elle avoit le couraige *si* resolu et ferme, *que avant que* demourer en tant douteuse vie, et veoir les siens adversaires en si grande felicité, et de ses biens triumpamment se glorifier, *de* se mettre à l'aventure de mort pour povoir de eulx faire vengeance et execution. / (*Urbain*, chap. [25], p. 263)

La locution corrélatrice *si... que* établit une relation de cause à effet et produit un balancement prosodique entre le membre thématique en première position et le membre rhématique en seconde position. La résolution sémantique est en outre reportée par l'insertion d'une subordonnée ouverte par *avant que* de niveau 2 dans la subordonnée de niveau 1. L'hésitation dans la construction de la complémentation du GV principal « avoit le couraige resolu et ferme » par la présence concurrente des morphèmes *que* et *de* pour introduire le membre enchâssé limite toutefois la connexité de l'énoncé.

Les phrases les plus agencées varient les procédés de ménagement de l'attente du surgissement de l'inconnu. Celle de l'extrait (19) réalise un emboîtement de deux balancements corrélatifs, créant ainsi une double rupture informationnelle :

- (19) *Tant* print plaisir la damoyselle aux parolles de Lancelot et *tant* contempla sa beaulté *qu'*elle fut *tant* surprise de son amour *qu'*elle conclud

dedans son cueur qu'il ne partiroit de leans *qu'*elle n'eust faicte sa volenté / Et [...]. (*Tristan*, chap. [6], p. 133)

- (20) *quant* la royne eust entendu que son amy le bel Tristan estoit en icelle abbaye sain et saulvé et en bon poinct avecques Lancelot du Lac il ne vous fault pas demander quelle joye f[us]t lors la sienne / Certes *qui* luy eust presenté en don le royaume de Logres elle n'en eust pas eu une telle joye comme elle eust lors de ces nouvelles Car quatre moys y avoit ja passez que [de] Tristan son cher amy n'avoit à nul ouy parlé dont elle estoit en grant esmoy [...]. / (*Tristan*, chap. [18], p. 226)

Par la locution disjointe *tant... que* la structure thème-rhème est solidement mise en œuvre à deux niveaux syntaxiques. Malgré sa lourdeur, l'organisation par hiérarchie et symétrie des membres permet l'explicitation des sentiments successifs qui conduisent le personnage au choix de ne pas s'en aller. En (20), la restitution de l'impact affectif de l'événement passe au contraire par la mise au début de la subordonnée : dans la phrase 1, une temporelle par *quant* à valeur de simultanéité fait attendre l'exposé des effets psychologiques ; dans la phrase 2, une relative indéfinie à valeur hypothétique établit une opposition latente entre un fait de l'univers contrefactuel et un sentiment réel à venir, à savoir la joie. La fermeté de l'agencement syntaxique évite ici le recours à des structures voyantes mettant en corrélation une conjonction simple et un adverbe de temps¹⁷.

La phrase imbriquée paraît donc structurée autour de l'apparition d'un élément nouveau. Dans sa forme la plus organisée, elle fait attendre le membre placé en seconde position et se trouve bornée à sa fin : une tension logique et une clôture syntaxique incitent à chercher à connaître les composantes du rhème. Du point de vue narratif l'imbrication permet en particulier la reconstruction subjective des événements, ce qui explique sa présence plus grande dans les passages à dimension psychologique. Elle participe à la production d'un ordre du discours régi non par la chronologie, mais pas les pensées et les émotions du locuteur ou des personnages.

3. ÉNONCÉ À PROGRAMMATION DE L'INFORMATION : LA PÉRIODE

La prégnance de la prose latine est plus affirmée dans des énoncés développant un mouvement argumentatif complet. On trouve en effet chez Rabelais et dans les traductions de romans sentimentaux, surtout de source italienne, quelques ensembles qui sans se limiter à une progression du thème vers le rhème, contiennent un exposé des antécédents et des conséquents d'une idée. La complexité du raisonnement prend appui sur une *junctura* ferme des membres, non limitée au principe de l'hypotaxe, et éventuellement sur une harmonie prosodique, ce qui rejoint la conception que les rhétori-

¹⁷ Voir dans l'extrait (1) : « ainsi comme... à tant » et « tout aussi tost qu'il... incontinent ».

ciens de l'Antiquité et de la Renaissance ont de la période¹⁸. On relève dans le corpus trois moyens de programmation d'un aboutissement sémantico-logique en fin d'énoncé.

3.1. L'ordre des mots régressif

Le premier moyen de *compositio* consiste dans l'adoption d'un agencement artificiel des mots. Il s'agit là d'un choix surprenant, car il n'est pas envisagé à l'époque comme mode de rendu de la séquence régressive latine¹⁹. Alors que le français est en train de systématiser l'ordre direct des constituants, on trouve dans *Urbain* un nombre important d'inversions à effet logique²⁰. La postposition systématique des groupes recteurs fait ainsi attendre jusqu'en fin d'énoncé des éléments déterminants pour le sens :

- (21) Au temps que le magnanime Federic barbe rousse regnoit empereur de Rome, entre ses exercices seigneuriaux et recreatifz plaisirs, la chasse des bestes saulvaiges dans les boys espes, plus que nul autre se delectoit suyvir. / (*Urbain*, chap. [1], p. 145)
- (22) De trop plus mortelles injures que ceste nous a plusieurs foys la fortune apprestées : / et sommes estez jusques à ceste heure vivans d'elle deffenduz. / (*Urbain*, chap. [21], p. 247)
- (23) Et pour telz jours et festes me convint reprendre mes aornemens et habitz laissez, / et les jolys chappeaulx et d'or et de pierrerie, tous gastez et rompuz par nonchalloit, me convint remettre en ordre. / (*Flammette*, chap. 5, f. 58 v^o-59)

En (21), le GN « le magnanime Federic barbe rousse » est séparé du GV « se delectait suyvir », qui apparaît en finale et dont il dépend, par trois

¹⁸ Chez Georges de Trébizonde la période réalise en réduction l'ordre parfait de l'argumentation, à savoir l'articulation d'une *propositio*, d'une *ratio* et d'une *conclusio*. Voir un passage de la *Rhetorica* traduit par J. Lecointe (1993 : 609) : le *circuitus* « dans une seule émission de souffle présente une proposition, l'établit et la conclut ». Chez Philipp Melanchton la *compositio* de la période est telle qu'elle peut servir d'équivalent au *numerus* prôné par la rhétorique latine (Lecointe 1993 : 611-612). Selon les *Rhetorices elementa*, publiés en 1533, l'organisation en membres de l'unité de sens évite à l'orateur de recourir aux nombres. Sans nécessairement l'exprimer ouvertement les deux théoriciens demandent ainsi que la période contienne une protase et une apodose, autrement dit une articulation montante et une autre descendante. J. Lecointe (1993 : 609) rappelle que la rhétorique grecque ne donne que secondairement une dimension mélodique à ces notions : la protase et l'apodose constituent les deux parties principales de l'enthymème rhétorique, la prémisse et la conclusion.

¹⁹ La syntaxe latine est par nature sophistiquée dans la mesure où elle rejette en fin d'énoncé au moins un élément recteur, à savoir le verbe. Les procédés que suggère George de Trébizonde pour conférer au style une *dependentia* sont l'ellipse, l'hyperbate et la parenthèse (Lecointe 1993 : 611-615).

²⁰ Voir les citations (4), (5) et (17).

compléments. Dans les deux phrases de la citation (22), le rejet du verbe se double d'un phénomène de tmèse : l'auxiliaire et le morphème lexical du passé composé sont disjoints par un sujet et un complément de temps dans la phrase ²¹. La disposition des mots est moins artificielle dans *Flammette*. Les deux phrases de l'extrait (23) s'organisent en symétrie : le COD antéposé de « me convint remettre en ordre » est une reformulation du contenu sémantique de celui de « me convint reprendre », ce qui crée un chiasme. L'impression d'insistance sur le GN qui suit la cheville de liaison initiale *et* est plus marquée ici que dans les passages d'*Urbain*, où l'*ordo artificialis* met en quelque sorte en avant tous les termes déplacés.

Pour que les constituants prédicatifs soient programmés d'emblée comme des éléments susceptibles de livrer la partie manquante de l'information, il faut un appui syntaxique. Moins la structure grammaticale lie les mots, plus l'effort du récepteur se concentre sur la reconstruction des rapports d'incidence plutôt que sur la structure logique de l'énoncé. Il en va de même pour les groupes déplacés situés dans la partie médiane :

- (24) Et soubdaynement Urbain appelle, et luy dict, Comment devant leurs fenestres *Blandicio et les aultres passans* (sans estre de eulx apperceue) veu avoit. Et que *par secretz moyens* se estudiast sçavoir la cause de leur venue : et *combien ilz y avoyent à demeurer*, que en grande sollicitude et diligence se estudiast de le sçavoir. / (*Urbain*, chap. [24], p. 259)
- (25) Premier que aultre parolle dire vouloit *de singuliere grace pour vraye promesse* ayant la sienne foy, que *de toute chose que contre luy et de son empire par elle, ou par Urbain commis fust*, leur concedast liberallement pardon. / Et que oyant la fin, pensoit que en partie ilz le meriteroyent. / (*Urbain*, chap. [26], p. 267)

La longue phrase du passage (24) semble d'abord réaliser le principe périodique du « juste ordre (*ordo*) des idées », selon l'expression de Melanchton (Lecoïnte 1993 : 611). Mais les trois complétives du verbe de propos « dict » sont en réalité en coordination asymétrique : elles mobilisent trois modalités d'énonciation différentes, à savoir l'assertion, l'ordre et l'interrogation, ce qui atténue le phénomène de thématization produit par la dislocation emphatique dans la troisième. Même impression de maîtrise puis de relâchement syntaxique dans la citation (25). Les groupes prédicatifs « ayant » et « concedast... pardon » ont une fonction rectrice relativement marquée par rapport aux compléments antéposés ; la complétive par *que* qui arrive ensuite dépend en revanche d'un verbe absent de la chaîne du

²¹ La phrase 2 renforce l'effet stylistique de la position des mots en faisant de l'auxiliaire « sommes » un constituant commun à deux GV non coordonnés. On peut restituer une périphrase durative de mouvement avec participe présent et un verbe pronominal : *sommes estes... vivans et [nous] sommes deffenduz*.

discours²². Les deux passages présentent ainsi une série de phrases imbriquées ou liées, non une période.

3.2. Le retardement par des incidentes

Le deuxième procédé de renfort de l'incomplétude logique est l'insertion d'un membre à valeur commentative en cours d'énoncé. Ce que Melanchton définit comme une parenthèse (Lecointe 1993 : 614) produit de manière élégante un report de l'achèvement du raisonnement. L'incidente peut prendre des formes variées²³. Plus le membre qui la contient est long, plus l'effet suspensif est fort :

- (26) « O sur tous magnifique et mon singulier seigneur, | depuis qu'il m'est par vous tant et si hault bien octroyé, | *cestassavoir qu'il vous plaist moy et la miennne povvre maison avec vostre magnificence et presense visiter,* || Et d'honneur et de renommée me puis de ce plus que aultre glorifier : / et desormais de moy ne pourroient suyvir si contraires effectz à mes desirs, que à ce pensant trescontente ne demeure²⁴. / » (*Urbain*, chap. [26], p. 265)

La séquence « O sus tous... glorifier » s'organise en quatre membres ; l'acmé ou suspension mélodique se place à la fin du troisième. La longue protase développe l'idée de la venue d'un seigneur dans une maison sans prestige, tandis que la brève apodose évoque l'honneur qu'en ressent celle qui parle. L'artifice produit par le volume croissant des masses dans la première partie et le rythme binaire lié à la polysyndète affectant un binôme synonymique dans la seconde renforce le lien de cause à effet entretenu par les deux propositions. On a ainsi affaire à une période. L'énoncé à deux membres « et desormais... ne demeure », qui n'apporte pas de nouvel argument au service de la démonstration, se présente en revanche comme une phrase imbriquée²⁵.

²² La subordonnée « que oyant... meriteroyent » se rapporte plus à « dire » qu'à « dire vouloit ». La présence de *et* précédé d'un point à l'initiale ainsi que l'ellipse imparfaite du verbe *recteur* invitent à interpréter « Et que oyant... meriteroyent » comme une nouvelle phrase.

²³ Voir les caractérisations nominales et adjectivales présentant le personnage d'Ulrich Gallet dans la citation (16) et une précision sur une circonstance de l'action entre des parenthèses dans l'extrait (24).

²⁴ Ici et ensuite nous indiquons le découpage des membres de la période par le signe | et l'acmé par le signe ||. Le signe / marque la fin de phrase ou de période.

²⁵ Chez Castellion en 1555 on trouve encore ce type d'écriture mixte, mi-sophistiqué mi-simple. C. Skupien Dekens (2009 : 335-339) estime que le traducteur de la Bible réalise dans les passages les plus agencés une forme inférieure de période. Georges de Trébizonde distingue en effet deux types de périodes : le *circuitus*, qui ne comporte pas plus de quatre membres courts, a une clause brève et est prononcé d'un souffle, et l'*ambitus*, dont les membres sont liés par la complétude du sens mais articulés de manière souple. Dans les autres il multiplie les constituants à valeur anaphorique et les connecteurs de

3.3. Le balancement des membres

Un troisième outil de projection vers la fin de l'énoncé consiste dans le balancement mélodique des parties. C'est à ce niveau que la dimension prosodique sert le plus la progression argumentative. Dans les extraits (27) et (28), on ne relève pas de disposition en protase et apodose, autrement dit de découpage de la réflexion en prémisse et conclusion :

- (27) *Celluy fut le jour auquel* premierement de dame honorée, je devins miserable, serve, esclave, et subjecte. / *Ce fut le jour où* premierement je congneu amour dont jamais je n'avois eu congnoissance. / *Celluy fut le jour auquel* premierement le venin de Venus contamina et empoisonna mon cueur pur et chaste. / (*Flammette*, chap. 1, f. 8)
- (28) *O Flamette tresdolente et malheurée*, quelle esperance te soubstient, puis que nulle chose te peult estre donnée que la vie (laquelle est tienne) dont tu viz ? / Las si tu consideres bien les choses que tu as perdues, et les maulx que tu soubstiens. *O miserable*. / Tu estois le ornement de honneste mariage. Tu t'es faicte larronnesse de l'honneur de ton mary, qui ne l'avoit merité. / *O destruction de maison et de l'autruy richesse que tu n'avois acquis*. Et beaucoup de biens avecques ung volentaire cueur en tes vices largement despendu. Que es tu à present ? / (*La Deplourable fin*, chap. 25, f. f2)

L'unité thématique est clairement marquée. En (27), la narratrice-personnage déplore le fait d'être tombée amoureuse ; en (28), elle évalue les pertes qu'elle a subies en prenant un amant. Mais le lien entre les énoncés n'est pas de type argumentatif : la reprise des formules *Ce fut le jour où* et *O malheureuse*, caractéristiques de l'élégie, sous forme de variantes en tête d'énoncé souligne le ressassement d'une même idée. Le développement à thème constant, même amplifié par des parallélismes de construction et des antithèses filées, peut en effet difficilement produire une période²⁶.

La montée et la descente intonatives qui correspondent à des propositions entretenant un rapport d'inférence concentrent la tension suspensive au niveau de l'acmé. Dans les cas où la protase est longue et l'apodose brève, on insiste sur la *propositio*, dans le cas inverse sur la *conclusio*. En (29) et (30), un premier mouvement, constitué de trois ou quatre membres, présente les

liaison additive. La critique estime que le maintien du modèle de la phrase liée s'explique par un souci chez le traducteur de limiter l'artifice pour produire un texte accessible au plus grand nombre possible de lecteurs.

²⁶ La rhétorique hellénistique, en particulier Hermogène, définit le *pneuma*, illustré par la citation (27), comme un énoncé non périodique. Dans l'extrait (28), le soulignement du début des phrases par un même segment est moins net qu'en (27), dans la mesure où la ponctuation a une valeur essentiellement intonative. Le découpage des phrases que nous proposons s'appuie sur l'agencement binaire mis en place dans la première et reproduit dans les suivantes : chacune établit une opposition entre le bonheur passé et le malheur présent de celle qui parle.

circonstances dans lesquelles l'action exposée dans le second, ramassé dans un ou deux membres courts, s'est déroulée :

- (29) Mais *les dieux favorables* ayant sollicitude de moy | et de mes fais sentens la secrette entreprise et mutation de fortune | voulans si je l'eusse sceu entendre m'en advertir pour me garder et defendre me faire preveoir les males adventures ad ce que je n'entrasse desarmée dans la bataille où je devoys venir || par assez evidente vision en dormant la nuit precedente la journée où mes maulx devoient prendre commencement | me *declarent les choses advenir* en telle maniere. / (*Flammette*, chap. 1, f. 4)
- (30) Je dis doncques mes dames que *comme* par si diverses ymaginations et furieuses pensées que vous avez ouyes j'estoys en continuelle craincte, | *quant* plus d'ung moys apres le terme passé, que mon jeune amy m'avoit promis son retour, | *ung jour* allant de cuer devost visiter mes sacrées religieuses, pour les prier de faire piteuse oraison à dieu qu'il luy pleust me rendre Pamphile, ou qu'il ostat de ma pensée les mortelz regretz et ennuys. | Advint que *moy estant avecques l'une desdictes dames assez discrete et recreative ma parente et amye de ancienne familiarité*. || Là vint ung marchand tout ainsi que Ulyxes et Dyomedes à Deydana, / lequel monstra aux dames divers joyaulx, telz et si beaulx qu'il convenoit monstrier à telles dames, lequel comme je congneu à sa parolle, et qu'il confessa, estoit de la ville ou cité de Pamphile, / et monstrant plusieurs bagues et joyaulx, dont je prins aucune pour le prix convenu, les aultres luy rendy. / (*Flammette*, chap. 5, f. 43-43 v°)

L'effet suspensif est plus marqué dans la seconde citation, où les membres sont les plus amples. Mais chaque période ménage l'effet de saisissement par la décomposition du cadrage causatif ou temporel du procès principal : le récit en première personne réalise le retardement informationnel par des segments contenant un participe présent ou un constituant à valeur de simultanéité²⁷. La rythmique de l'explition, soutenue par le volume croissant des masses et à l'occasion par le retour du son [ã], programme l'énoncé de l'idée neuve : le contenu d'un songe prémonitoire et l'arrivée d'un marchand susceptible de donner à la narratrice des nouvelles de l'amant qui l'a quittée. La tension logique est supportée dans un cas par la mise à distance du sujet « les dieux favorables » du GV « declarent les choses advenir » et dans l'autre par une subordonnée temporelle et une principale segmentée en trois parties. L'acmé de la période de la citation (30) se situe dans un groupe propositionnel recteur dont le sujet et le verbe sont rejetés dans l'apodose²⁸.

²⁷ En (29) « ayant sollicitude », « sentens » et « voulans » et en (30) « comme », « quant », « ung jour » et « moy estant... familiarité ».

²⁸ Le segment « Là vint ung marchand » établit une rupture par rapport aux membres précédents par son ouverture par un adverbe de lieu. L'inversion sujet-verbe met en valeur le personnage introduit, dont l'action est présentée ensuite dans deux phrases liées au découpage et à la construction en partie flottante.

La complexité de l'organisation périodique dépasse ainsi le cadre étroit du découpage hypotactique de la phrase imbriquée²⁹.

Le balancement mélodique de l'unité de sens s'appuie sur toutes sortes de moyens susceptibles de coupler la protase à l'apodose. L'anaphore rhétorique, les constituants à valeur cata- et anaphorique et les adverbes ou conjonctions en emploi corrélatif servent en particulier de liants au développement argumentatif. Un passage aussi oratoire que la harangue d'Ulrich Gallet à Picrochole dans *Gargantua* mobilise tous les procédés :

- (31) « Donques *merveille n'est si* le roy Grandgousier mon maistre est à ta furieuse et hostile venue saisy de grand desplaisir et perturbé en son entendement, | *merveille seroit si* ne l'avoient esmeu les excès incomparables, qui en ses terres, et subjectz ont esté par toy, et tes gens commis, ès quelz n'a esté obmis nul exemple d'inhumanité. || Ce que luy est tant grief de soy par la cordiale affection, de laquelle a chery ses subjectz, que à mortel homme plus estre ne sçauroit, | toutesfoys sus l'estimation humaine plus grief luy est, en tant que par *toy, et les tiens* ont esté ces griefz, et tords faictz. || Qui de toute memoyre et ancienneté aviez *toy et tes peres* une amitié avecques luy, et tous ces ancestres conceue, | laquelle jusques à present comme sacrée ensemble aviez inviolablement maintenue, gardée, et entretenue, | si bien que non luy seulement, ny les siens, mais les nations Barbares, Poictevins, Bretons, Manseaux, et ceulx qui habitent outre les isles de Canarre, et Isabella, ont estimé aussi facile demollir le firmament, et les abysmes eriger au dessus des nues, que desemparer vostre alliance : | et tant l'ont redoubtée en leurs entreprinses, que n'ont jamais auzé provoquer, irriter, ny endommaiger l'un par craincte de l'autre. / » (*Gargantua*, chap. 29, f. G5 v°-G6)

La reprise de la formule *merveille est si* et les locutions conjonctives disjointes *plus... en tant que, aussi... que* et *tant... que* participent à la *junctura* de ce long énoncé des torts causés par l'armée de Picrochole à Grandgousier. La protase met successivement l'accent sur deux causes de déception du second personnage, à savoir la dévastation de ses terres et la responsabilité du premier, tandis que l'apodose explique l'alliance exemplaire des deux rois dans le passé. L'accusation de type judiciaire développe ainsi l'idée du caractère insupportable de la trahison d'un ancien allié en produisant un

²⁹ À la limite la période ne nécessite pas de dépendance syntaxique entre les membres. Elle peut limiter les connecteurs logiques et les éléments corrélatifs en recourant à la parataxe, voire à la juxtaposition. Selon J. Lecoïnte (2002), Cicéron indique déjà que l'unification des segments dans un tout peut se réaliser soit par liaison soit par arrêt. Un ensemble comme *Veni, vidi, vici* constituerait ainsi un seul énoncé avec pour prédication principale *vici*. Chez les Latins, Sénèque est réputé mettre en œuvre ce « style coupé organisé périodiquement » (Lecoïnte 2002 : 14), théorisé seulement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Montaigne va pratiquer de manière exemplaire cette écriture naturelle, héritant de la condamnation de l'asianisme rhétorique et de la définition de la « naïveté » et de la « clarté » comme marques du « genie » français par les rhétoriciens et les grammairiens à partir de 1555 (Skupien Dekens 151-161).

mouvement oscillatoire à tous les niveaux de l'énoncé – parties, membres et éléments constitutifs des membres. Elle compense en outre les effets possibles de délitement produits par la présence des outils de la phrase liée, comme la répétition dans la relative ouverte par *qui* de l'antécédent « toy, et les tiens » sous la forme de « toy et tes peres » et les connecteurs de liaison additive *ce que, laquelle* et *si bien que*, par des séries de deux ou trois polynômes synonymiques avec retour sonore. Le rythme binaire et ternaire et l'homéotéleute participent à la production d'un *ambitus*, autrement dit d'un énoncé étiré et à membres longs³⁰.

Les romans rabelaisiens et les romans sentimentaux à dimension pathétique mobilisent donc dans des passages de grande intensité oratoire un degré supérieur d'*ordo* du discours. L'écriture déploie ici tous les artifices de la reprise lexicale et musicale et du couplage syntaxique pour réaliser le mieux possible la *dependentia* d'une *propositio* et d'une *conclusio*³¹. Les moyens syntaxiques et prosodiques mobilisés permettent le plus souvent l'expression de l'émotion du locuteur. Chez le récepteur ils produisent non seulement de l'empathie pour celui qui parle mais aussi une attente anxieuse de la résolution de l'énoncé.

Trois types d'énoncés se font dès lors jour dans le roman chevaleresque et sentimental écrit vers 1530. Les segments assurant l'avancée de la narration s'organisent soit par continuité thématique et liaison avec le contexte de gauche, soit par rupture rhématique à l'aide d'une imbrication relativement ferme des syntagmes, soit par agencement syntactico-prosodique d'un raisonnement. Dans le premier cas, l'obsession du lien des faits ou des idées renforce la cohésion de l'avancée narrative mais diminue celle de la phrase ; dans le second, une structuration syntaxique plus ferme projette le récepteur vers la découverte des pensées et des émotions des personnages ou du *je* ; dans le troisième, le schéma protase-apodose, émancipé du cadre étroit de l'hypotaxe, permet l'exposé des tenants et des aboutissants psychologiques d'une situation et invite à participer affectivement aux étapes de l'analyse.

³⁰ M.-L. Demonet (2000) rattache pour sa part les passages les plus sophistiqués de la prose rabelaisienne au *circuitus*, défini par Georges de Trébizonde comme un énoncé dense fortement tendu vers la fin. Elle confirme l'idée que coexistent chez Rabelais un style accumulatif et un style périodique, ce qu'elle appelle une « oratio soluta » et une « oratio vincta ». Ajoutons que le romancier s'ingénie à pasticher et parodier les trois grands types d'énoncés romanesques. Voir en particulier le passage « Et le tout feut par ycelluy proferé... d'un asne mort. » du chapitre 14, f. D3 v°, de *Gargantua*, où des phrases liées font suite à une période carrée organisée par la locution corrélatrice *tant... que*.

³¹ S. Duval reconnaît pour sa part dans le présent numéro des agencements périodiques dans la prose poétique du XVII^e siècle à un procédé proche de ceux que mettent en œuvre les romans examinés : la suspension sémantique par retardement du verbe, au moyen par exemple de circonstants et de participes antéposés. Elle oppose ce type d'agencement à ce qu'elle appelle des phénomènes de « gradation » opérés par des ajouts à droite du verbe.

Du point de vue grammatical, le corpus de textes envisagé montre que des formes de « phrases » et de « périodes », au sens moderne de ces notions, apparaissent en français dès les premières années du XVI^e siècle, quoique de façon disparate selon les œuvres. D'un sous-genre romanesque à un autre et d'un auteur à un autre les procédures de délimitation, de segmentation et d'enchaînement des unités à valeur logique varient en partie. Les romans écrits ou publiés entre 1526 et 1535 environ configurent de fait des parties de discours marquées par une amplitude, une cohésion interne et une autonomie plus ou moins grandes. Pour évaluer la contribution des auteurs à la production de ces schémas, il faudrait prolonger l'enquête en examinant les pratiques des modèles directs, autrement dit les textes sources des traductions, et le poids des sous-genres en amont et le rôle des habitudes orthotypographiques des ateliers d'imprimerie concernés, autrement dit les variantes textuelles, en aval. Le rapport du traducteur anonyme, de Claudine Scève et de Maurice Scève avec les romans italiens et espagnols et les choix éditoriaux successifs de Rabelais et de ses collaborateurs ne sont en effet pas étrangers au degré de connexité des phrases.

BIBLIOGRAPHIE

Textes

- BOCCACCIO, Giovanni (1532 [1^{ère} éd. 1531]). *La Complainte de Flammette à son amy Pamphile*. Trad. anonyme. Lyon : Claude Nourry.
- Richart sans paour* (c. 1530). Adapt. Gilles Corrozet, [Paris], Alain Lotrian et Denis Janot.
- FLORES, Juan de (1535). *La déplorable fin de Flamete*. Trad. Maurice Scève. Lyon : François Juste.
- RABELAIS, François (c. 1535). *Gargantua*. [Lyon] : [François Juste].
- RABELAIS, François (c. 1532). *Pantagruel*. Lyon : Claude Nourry.
- SALA, Pierre (c. 1526-1529). *Tristan*. Manuscrit Bnf, fr. 1638 ; éd. C. Verchère (2008). Paris : Champion.
- Urbain* (c. 1532-1533). Trad. Claudine Scève. Lyon : Claude Nourry ; éd. J. Incardona et P. Mounier (2011). Genève : Droz.

Études

- BRUCKER C. (1986). L'articulation de la phrase en moyen français : textes poétiques et textes non poétiques. *Verbum* IX/2, 119-140.
- BURIDANT C. (1997). La phrase des chroniqueurs en moyen français : l'exemple de Monstrelet-Le Fèvre. In : *Le Moyen français. Philologie et linguistique : approche du texte et du discours*. Paris : Didier Érudition, 319-338.

- COMBETTES B. (2003). L'évolution de la forme en *-ant* : aspects syntaxiques et textuels. *Langages* 149, 6-24.
- COMBETTES B. (2007). Évolution des structures thématiques en moyen français. In : A. Vanderheyden, J. Mortelmans, W. De Mulder et T. Venckeleer (éds), *Texte et discours en moyen français. Actes du XI^e colloque international sur le moyen français*. Turnhout : Brepols, 35-46.
- DEMONET M.-L. (2000). Ponctuation et narration chez Rabelais et ses contemporains. *La Licorne* 52, 37-62.
- HALÉVY O. (2011). De la ponctuation manuscrite à la ponctuation imprimée : l'exemple de l'*Electra* de Lazare de Baif. In : N. Dauvois et J. Dürrenmatt (éds), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier, 71-94.
- LAVRENTIEV A. (2011). Les changements dans les pratiques de la ponctuation liés au développement de l'imprimerie à la fin du XV^e siècle au début du XVI^e siècle. In : N. Dauvois et J. Dürrenmatt (éds), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier, 31-56.
- LECOINTE J. (1993). *L'Idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*. Genève : Droz.
- LECOINTE J. (1997). Le style en *-ant* au XVI^e siècle en France : conscience syntaxique et options stylistiques. *L'Information grammaticale* 75, 10-14.
- LECOINTE J. (2002). L'organisation périodique du 'style coupé' dans le livre III des *Essais*. *Styles, genres, auteurs* 2, 9-24.
- LEHMANN S. (2007). Thématization et organisation du discours dans quelques textes en moyen français. In : A. Vanderheyden, J. Mortelmans, W. De Mulder et T. Venckeleer (éds), *Texte et discours en moyen français. Actes du XI^e colloque international sur le moyen français*. Turnhout : Brepols, 47-60.
- LORIAN A. (1973). *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*. Paris : Klincksieck.
- MILLET O. (1997). Entre grammaire et rhétorique : à propos de la perception de la phrase au XVI^e siècle. *L'Information grammaticale* 75, 3-9.
- MOUNIER P. (2009). La chronologie des événements et son organisation syntaxique dans quelques romans de la Renaissance. In : A. Fontvieille-Cordani et S. Thonnerieux (éds), *L'Ordre des mots à l'épreuve des textes*. Lyon : PUL, 139-155.
- MOUNIER P. (2011). La proposition relative en séquence narrative dans le *Quart Livre*. *L'Information grammaticale* 131, 1-7.
- SEGUIN J.-P. (1993). *L'Invention de la phrase au XVIII^e siècle. Contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Paris : Peeters.
- SEGUIN J.-P. (2003). Enchaînement et usage du point. In : B. Combettes (éd.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Paris : Champion, 69-137.
- SIOUFFI G. (1997). Quelques remarques sur la phrase au XVII^e siècle. *La Licorne* 42, 233-243.

SKUPIEN DEKENS C. (2009). *Traduire pour le peuple de Dieu. La syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion, Bâle, 1555.* Genève : Droz.